

NOM DU PROJET : Mobiliser, conduire une démarche d'EIT et mettre en œuvre des synergies sur l'Ecoparc des Cetton à Chanteloup-les-Vignes (78)



Périmètre géographique

Ecoparc des Cetton à
Chanteloup-les-Vignes



Porteur de projets et parties prenantes

- Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles – Yvelines
- Association d'entreprises Cetton Développement (partie prenante)



Contexte et problématiques rencontrées ou à résoudre

- Continuité des actions de cartographie des flux et d'accompagnement des entreprises au concept d'économie circulaire via la sensibilisation à la gestion des déchets (coûts, valorisation, traitement, réglementation, opportunités de synergies inter-entreprises) sur l'Ecoparc.
- Collectes informelles de certains déchets
- Manque de tri et de connaissance des filières de valorisation de déchets.
- Méconnaissance de la réglementation sur les déchets
- Synergies et mutualisations inter-entreprises informelles
- Présence de stocks de déchets dans les entreprises pouvant être valorisés

Synthèse des actions prévues

Action 1 : Sensibilisation et information

des entreprises à la l'économie circulaire et à la règlementation déchets (prévention à la baisse nécessaire de production de déchets) et aux synergies inter-entreprises

Action 2 : Accompagnement à la contractualisation de synergies

Réunions de travail afin de contractualiser les échanges existants et identifier de nouvelles synergies. Objectif: permettre aux entreprises signer des contrats de partenariats sur les échanges de palettes, de matières , prêts de matériel professionnel, prêt d'entrepôt ou d'espace de stockage, dons de matériels (informatiques, mobiliers etc...). Les entreprises seront à ce titre accompagnées par un avocat pour formaliser les synergies identifiées.

Action 3 : Accompagnement à la gestion mutualisée de services

Accompagnement des entreprises à la mutualisation contractuelle d'une prestation de services, par exemple l'entretien d'espaces verts. L'accompagnement de la CCI78 devra permettre de mobiliser les entreprises à ce projet, à recenser les prestataires, de les accompagner à la rédaction du cahier des charges, à identifier des prestataires, analyser les offres reçues et identifier les opportunités de signature d'un accord-cadre sur cette prestation avec l'association d'entreprises de la zone.

Action 4 : Collecte mutualisée de DEEE et de néons sur la zone d'activités

Permettre aux entreprises d'assurer l'envoi vers les bonnes filières de valorisation de leurs déchets DEEE et de leurs néons, gisements bien souvent stockés dans un coin. Cette action se fera en partenariat avec un acteur local de type Aptima.

Niveau de maturité et attentes



Niveau de maturité (*Préciser le niveau de maturité de la démarche que vous estimez*) :

Niveau 2 : mobiliser, conduire une démarche d'EIT et mettre en œuvre des synergies



Investissement et objectifs (moyens humains mobilisés, ambitions, attente de l'AMI)

Objectifs :

- ✓ Sensibiliser les acteurs économiques du territoire à l'économie circulaire, ses enjeux et les opportunités procurées et leur rappeler les enjeux de la réglementation déchets
- ✓ Accompagner les entreprises à formaliser et contractualiser des échanges et synergies à ce jour informelles
- ✓ Accompagnement à la gestion mutualisée de prestations de services

Moyens humains mobilisés : équipe projet de 2 chefs de projet

Ambition : guider le changement afin de favoriser de nouvelles boucles locales